Déclaration de M. le Haut-Commissaire de la République Mesures de lutte contre la covid-19 Jeudi 14 janvier 2021

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs, chers Polynésiens,

L'année 2021 vient à peine de débuter que nous pouvons tous constater que les immenses difficultés provoquées dans le monde entier par le virus du COVID n'ont pas disparu.

Bien au contraire, vous observez comme moi depuis près de 3 semaines que le nombre de nouvelles contaminations augmente dans de nombreux pays liées notamment à l'apparition de nouvelles souches, entrainant l'adoption en urgence de mesures plus fortes de restrictions de la vie collective.

Dans certaines parties du monde, le retour au confinement n'est déjà plus une hypothèse mais bien une réalité aux conséquences très lourdes pour des millions de personnes. C'est le cas en Allemagne, en Italie aux Pays Bas, dans certains Etats américains...

De nombreux hôpitaux sont débordés par les patients à prendre en charge et le nombre de personnes décédées du Covid augmente très brutalement, comme ce fut le cas lors de la première vague de la pandémie.

Sur la planète, il y a désormais chaque jour deux fois plus personnes qui contractent le virus que de personnes qui en guérissent.

S'agissant de la France, le gouvernement a décidé il y a quelques heures de prescrire un couvre-feu renforcé dans l'ensemble des départements métropolitains et le Premier ministre a présenté un projet de loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à la crise.

Au 12 janvier 2021, le taux d'incidence s'élevait à 188 cas pour 100000 habitants, le taux de positivité à 6,5 % et plus de 2 700 patients atteints de covid-19 étaient hospitalisés en réanimation.

Le monde entier cherche à se protéger contre la dissémination de la nouvelle forme variante du virus identifiée au Royaume-Uni qui se caractérise, d'après les premières études scientifiques, par sa très grande contagiosité. L'OMS a pour sa part observé que d'autres « variants » ont fait leur apparition en Afrique du Sud et en Amérique du Sud.

Ces nouveaux facteurs de risques se sont révélés à la toute fin du mois de décembre, alors que l'on pensait que la deuxième vague de Covid avait été dépassée. Ces formes variantes inquiètent la communauté scientifique, non pas parce qu'ils aboutissent à des formes plus sévères de la maladie, mais à cause de la facilité avec laquelle elles se répandent dans la population.

C'est pourquoi plusieurs pays, le Canada et les Etats-Unis notamment, ont décidé, comme vient de le faire également la France, de limiter l'entrée sur leur sol à la production d'un test de dépistage négatif.

Cette mesure était d'ailleurs en vigueur en Polynésie française depuis plusieurs mois, une des premières mesures adoptées.

Le sombre constat que nous pouvons dresser à l'aube de la nouvelle année peut donc vous paraître porteur de nouveaux dangers.

Nous avons renoncé depuis plus de 10 mois à de nombreuses habitudes qui faisaient la qualité de notre vie quotidienne : se retrouver entre amis, participer au mariage d'un proche, assister à une compétition sportive ou serrer dans ses bras les *mataihopo* ...

Les efforts pour vous protéger, pour protéger les autres, n'auraient t-ils alors servi à rien ?

Non, cela nous a permis de continuer à vivre un peu plus librement que dans d'autres parties du monde. Il faut en avoir conscience.

Mais rien n'est acquis avec ce virus.

La situation sanitaire de la Polynésie se distingue sensiblement des tendances mondiales que je viens de vous décrire.

Aujourd'hui, le nombre de cas actifs connus sur le territoire est proche de 360. Il était d'environ 800 mi-décembre et de 2 200 en moyenne fin octobre. Mais le nombre de cas détectés augmente ces derniers jours.

Le taux d'incidence en Polynésie, c'est à dire le nombre de cas actifs pour 100 000 personnes, est désormais de 125, alors qu'il était de 255 mi-décembre.

Par ailleurs, depuis le mois de novembre, le nombre de personnes hospitalisées pour Covid a baissé de moitié et s'établit dans une fourchette entre 40 et 50 patients.

La situation sanitaire de la Polynésie s'est donc stabilisée.

Si nous sommes sur la bonne voie, c'est grâce au sens des responsabilités de la très grande majorité de la population qui nous permet d'enregistrer ces résultats encourageants.

Pourtant, il faut bien comprendre une chose : cette stabilisation ne veut pas dire que la crise est derrière pour nous. Il ne faut pas croire que du jour au lendemain, on passerait à un situation positive ou en voie d'être terminée. Ce n'est pas le cas.

En effet, avec une vingtaine de patients en moyenne, le nombre de malades en réanimation dépasse toujours les capacités normales de prise en charge du centre hospitalier.

Nous faisons ainsi le constat que nous ne parvenons toujours pas à faire disparaitre cette pression sur les services de soins intensifs.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les infirmiers spécialisés de la réserve sanitaire nationale demeureront mobilisés durant tout le mois de janvier pour renforcer les équipes du CHPF.

De plus, si le taux de mortalité en Polynésie reste inférieur à la majorité des autres pays (0,7 décès pour 100 cas confirmés), cela ne doit pas cacher la profonde souffrance des familles désemparées qui ont perdu un proche atteint par une forme grave de la maladie.

126 décès sont désormais à déplorer sur le territoire, c'est-à-dire 35 de plus que lors de notre dernière allocution.

De même, la situation dans les archipels et en particulier les îles-sousle vent, demeure incertaine avec des « clusters » qui se sont révélés à la suite de rassemblements familiaux ou festifs. Les évacuations sanitaires pour des malades Covid ont également augmenté ces derniers jours.

Tous ces indicateurs, associés au contexte mondial en rapide dégradation, montrent que la situation demeure extrêmement fragile et que les tendances actuelles pourraient être brutalement inversées.

Personne ne pouvait imaginer, il y a 3 semaines, que certains pays pouvaient se retrouver face à de telles situations que l'on rencontre aujourd'hui.

Il demeure, enfin, une certaine incertitude sur le bilan des fêtes de fin d'année.

Sur le plan de l'ordre public, j'ai déjà eu l'occasion de faire part de ma satisfaction et de mes sincères remerciements à la grande majorité des polynésiens qui ont fait preuve d'un civisme et d'un sens des responsabilités exemplaires le 24, puis le 31 décembre. Il y a des contraintes, mais le résultat est là.

Vous avez été à la hauteur de l'enjeu.

De très nombreux contrôles avaient été organisés par les forces de sécurité que je tiens à saluer en ce début d'année, car leur présence sur le terrain a été déterminante et leur action bien perçue de tous.

Les contrevenants ont donc été relativement peu nombreux.

Mais il serait imprudent d'agir dans la précipitation et sans disposer de toutes les données utiles à la prise de décision.

Nous ne pouvons pas, en effet, tirer des conclusions définitives sur la base de la situation actuelle.

Face à cette conjoncture très incertaine et qui évolue chaque jour, il n'est donc pas question que nous baissions la garde dans les semaines à venir.

Malgré la situation internationale particulièrement dégradée que je vous ai exposée en préambule, la bonne orientation actuelle des chiffres en Polynésie nous conduit avec le président Edouard Fritch à écarter, jusqu'à nouvel ordre, l'adoption de mesures sanitaires plus strictes en Polynésie.

En particulier, le retour du confinement n'est donc pas envisagé pour l'instant, ni le renforcement des dispositifs en place.

Je vous annonce en revanche que nous allons maintenir les mesures en vigueur visant à freiner la circulation du virus au moins jusqu'au 15 février 2021.

Je tiens à vous en rappeler les principales dispositions :

Pour l'ensemble de la Polynésie :

- limitation stricte des rassemblements dans les lieux publics (6 personnes maximum) avec notamment l'interdiction des évènements festifs ;
- fermeture des discothèques et « pirogues à bringue »
- réglementation de l'accueil des restaurants ;
- port du masque obligatoire dans les lieux publics les plus fréquentés et tous les établissements recevant du public ;
- limitation des capacités d'accueil des temples et églises en accord plein et entier avec les autorités religieuses et je tiens à les remercier;
- interdiction des bingos et combats de coqs.

Pour l'archipel de la société :

- fermeture bars, salles de jeux, établissements sportifs couverts, salles polyvalentes, salles de spectacles;
- interdiction des compétitions sportives ;
- interdiction des vides-greniers et marchés aux puces.

<u>Pour Tahiti et Moorea</u> :

- Couvre-feu de 21heures à 4heures.

Vous l'aurez compris, au regard des nouveaux facteurs de risque, très préoccupants, qui se sont révélés à la fin de l'année 2020, il ne sera donc pas possible d'envisager un allègement de certaines mesures aussi rapidement que nous l'avions espéré lors de notre allocution du 11 décembre dernier.

Si les tendances favorables qui ont été observées ces dernières semaines ne sont pas remises en cause par un relâchement de notre vigilance collective, ou par une évolution de la propagation virale, nous reprendrons le cap que nous avions fixé avant les fêtes de fin d'année.

Mais il faut que les choses soient bien claires à l'esprit de chacun : un éventuel allègement ne pourrait alors être que très progressif, limité et réversible à tout moment.

Ne seraient alors étudiées dans un premier temps que la possibilité de ré-ouvrir les salles de spectacles et certains établissements sportifs couverts dans les îles du vent et des îles sous le vent, dans le respect de protocoles sanitaires très rigoureux et strictement contrôlés. Les services du Pays ont d'ailleurs déjà commencé à travailler sur ces sujets.

Dans toutes les hypothèses, la pression sur notre système de santé et en particulier sur l'hôpital du Taone restera notre boussole.

Je tiens à dire également que les dispositifs de soutien à l'économie demeurent disponibles et que les services de l'Etat et du Pays sont pleinement mobilisés pour répondre aux sollicitations du monde économique. Le bilan provisoire des aides versées par l'Etat aux entreprises représente 6,5 milliards de Fpcf.

Je pense enfin, aux vaccins et à la formidable opportunité qui se présente à la Polynésie.

Comme vous le savez, l'Europe et la France ont commandé des dizaines de millions de vaccins et le *fenua* n'a pas été oublié.

Nous avons d'ailleurs réceptionné symboliquement avec les autorités du Pays jeudi dernier la première livraison du vaccin « Pfizer ».

Comme je vous l'avais indiqué lors de ma dernière intervention, l'arrivée des vaccins est une évolution positive considérable dans la crise sanitaire qui touche le monde depuis près d'un an. C'est désormais une avancée très concrète pour la Polynésie qui a débuté sa vaccination en même temps que l'hexagone.

La stratégie du ministère de la santé va permettre une montée en puissance rapide, selon des modalités que va vous présenter le président dans un instant.

La vaccination nous redonne confiance mais je vous rappelle que c'est une opération qui prendra plusieurs mois et qui ne stoppera pas brutalement la propagation du virus. C'est à terme que l'effet se fera sentir par une immunité collective.

Pour toutes ces raisons, malgré la lassitude qui gagne les esprits, je vous demande de rester très prudents et de continuer à respecter plus que jamais et j'insiste sur le plus que jamais, les gestes barrière et les mesures administratives.

Il faut conserver la rigueur dont vous avez su faire la preuve au cours de la période écoulée.

Parce que le virus est toujours là ! Il peut nous arriver sous sa nouvelle forme, avec des vitesses de propagation supérieures à ce que nous avons pu connaître jusqu'à présent.

Il profitera de chaque défaillance collective et de chaque relâchement personnel pour se répandre, meurtrir de nouvelles familles, ralentir notre économie et faire s'éloigner la sortie de cette crise. C'est un défi continu. Il faut absolument se protéger.

Alors que les défis auxquels nous devons faire face semblent chaque jour plus nombreux, je voudrai vous assurer que les autorités et nos services seront totalement mobilisés, cette année comme l'année dernière, pour gérer au mieux cette crise rendue si difficile par son ampleur, sa gravité et ses évolutions imprévisibles.

Ce sont donc des vœux d'encouragement, d'espoir et de confiance dans notre capacité à lutter efficacement contre le Covid que je vous adresse pour conclure cette intervention. Il faut garder de l'espoir, nos mesures portent leurs effets et il faut rester optimiste et continuer à lutter efficacement contre le virus en adoptant les gestes barrières, en portant le masque et en évitant les rassemblements collectifs...

En 2021, prenez plus que jamais soin de vous et des autres.